



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crimes et délits

Question écrite n° 106627

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, et lui demande de lui faire savoir quels moyens sont envisagés pour la création du fichier des empreintes génétiques. L'intérêt de ce fichier, notamment en matière criminelle, n'est plus à démontrer et la récente affaire de Villeneuve-lès-Avignon (84) vient de prouver, si besoin en était, l'utilité de ce fichier, qui par ailleurs existe déjà dans d'autres pays démocratiques. Il est vrai que ce moyen d'investigation en matière criminelle a pris du retard en France. Il souhaite connaître quelles mesures peuvent être prises pour le développement des fichiers des empreintes ADN.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106627

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10523